

Commune de CULIN 38300
PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2026 à 19H00

Date de convocation : 08 juillet 2026

Présents : Maurice DEBRAND / Régine MARMONIER / Jean-Claude DEROSIN / Brigitte BRESSAN / Olivier MONDINO / Sandrine MILLIAT / Gisèle RAJON / Ludovic AUVE / Josiane LE ROY / Elisabeth THOMAS / Nicolas MULLET / Stéphanie MEEUS / Pierre GOYET / Patrick SOUZY

Excusés : Mickaël GORGETTE donne pouvoir à Nicolas MULLET

Conseillers en exercice : 15 **Conseillers présents** : 14 **Conseillers votants** : 15

Président de séance : Maurice DEBRAND, Maire de la Commune

Secrétaire de séance : Pierre GOYET

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 11 juin 2026**
- 2- Délibérations à voter**
- 3- Infos :**
 - Commune
 - EPCI
- 4- Points Divers :**
 - Projets
 - Travaux
 - Urbanisme/Environnement
 - Solidarité
 - Animation
- 5- Tour de Table**

La séance débute à 19H00

1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 11 juin 2026

Le Procès-Verbal, diffusé le 15 juin 2026 à tous les conseillers, est approuvé à l'unanimité.
Le PV sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

2- Délibérations

2026-07-01 : Formation des élus

Monsieur le Maire expose :

Dans les trois mois suivant son renouvellement, le conseil municipal est appelé à délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Le droit à la formation en lien avec leur mandat est reconnu au bénéfice des membres du conseil municipal qui ont droit à un congé formation de 24 jours au total pour la durée de leur mandat.

Le montant prévisionnel des dépenses de formation des élus ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du conseil municipal, sans que le montant réel des dépenses de formation ne puisse excéder 20 % du même montant.

La somme de 1 000 € est inscrite au budget 2026, représentant 3.175% du montant total des indemnités (31 500 €). Elle sera affectée prioritairement aux formations relatives

Outre les éléments de formation développés ci-dessus et adaptés à leurs fonctions d'élus, ces derniers disposent également d'un droit individuel à la formation (DIF) de 20 heures annuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** l'inscription des crédits nécessaires au budget 2026
- **DETERMINE** les principales orientations suivantes pour les besoins de formation : Budget, urbanisme et conduite de projets
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles.

2026-07-02 : Adhésion contrat santé mutuelle CDG38 au 01/01/2027

Monsieur le Maire expose :

Par délibération n°2025-03-06 du 27/03/2025, la commune a donné mandat au CDG38 pour négocier les contrats groupe mutuelle santé. Ce processus a donné lieu au choix de l'assurance MNT.

Le conseil municipal doit confirmer son intention d'adhérer au nouveau contrat mutuelle santé MNT pour la période 2027-2032,

Ce contrat permet aux agents de la collectivité d'adhérer à ce contrat santé, s'ils le souhaitent.

La consultation du CST du CDG38 étant obligatoire, le dossier sera présenté à la commission de septembre 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **CONFIRME** l'intention de la commune d'adhérer au contrat santé MNT 2027/2032
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention et tous les documents utiles.

2026-07-03 : Retrait délibération

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 26/07/2011, le conseil municipal a fixé un taux d'avancement de grade à 100% pour le grade de rédacteur à rédacteur principal.

Aucun agent n'est plus concerné par cette disposition, Madame la secrétaire générale de mairie a le grade d'attaché.

Il y a lieu de supprimer ce ratio.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la suppression de la délibération du 26/07/2011.

2026-07-04 : Lignes Directrices de Gestion 2026-2032

Monsieur le Maire expose :

Les Lignes Directrices de Gestion (LDG) de la commune ont été adoptées le 22/11/2021 et modifiées le 28/03/2023. La modification incluait des critères pour la promotion interne et était votée pour la durée du mandat précédent.

Pour répondre à l'obligation faite en début de mandat, le projet de LDG 2026-2032 est présenté en conseil municipal.

Il sera adressé au CST du CDG38 pour avis en commission de septembre 2026.

Ledit document sera notifié à chaque agent, après signature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le projet de LDG 2026-2032
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à soumettre ce projet au CDG38 pour la commission CST de septembre 2026.

3- Informations

Commune :

Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du 03 au 15 août.

L'agent communal sera remplacé dans la même période par Jorys Rulière (CDD estival).

SIVU :

L'école est fermée depuis le 03 juillet. L'équipe périscolaire a fini ses prestations (nettoyage) le 08 juillet.

La reprise est programmée le 27 août. La rentrée des classes aura lieu le 01 septembre.

Le prochain conseil syndical du SIVU se tiendra le 08 septembre.

Plusieurs mesures liées à la protection contre la canicule sont mises en œuvre (brasseurs d'air, ombrières, peinture toiture). D'autres sont à venir dans le cadre du programme Educ Renov.

BIC :

Le PV du conseil communautaire du 08 juin a été diffusé à tous les conseillers.

Le prochain conseil communautaire se tiendra le 28 septembre

A ce jour aucune commission n'a encore été organisée.

Département :

La prochaine conférence territoriale se tiendra en décembre. Elle fixera les nouvelles règles territoriales pour l'attribution des aides.

Les dossiers de subvention seront recevables à partir de janvier 2027. 2 dossiers seront présentés : extension SMA et parking cimetière

Région AURA :

La demande de versement de la subvention pour les travaux électriques réalisés en 2024 dans les vestiaires du stade, a été faite auprès des services régionaux. Montant attendu de 15 522 €.

Une relance a été faite le 08 juin à propos de la demande de subvention pour les travaux d'extension de la salle SMA.

4- Points communaux divers/décisions :**PCS :**

Comme demandé lors d'un précédent conseil, la présentation du PCS est faite en séance. Le document sera actualisé pour l'automne 2026.

Projets :

Centre bourg : Contact a été pris avec les grands ateliers de Villefontaine (Constructions en pisé) pour un premier échange à la rentrée. Contact à prendre avec la LPO au sujet des nichages dans la grange.

Supérette API : attente d'information sur avancement simultané de l'ensemble des sites.

SMA : Le versement de la subvention DETR 2025 a été demandé le 08 juillet.

Après réunion de mise au point du 15 juin avec AMO et MOE, le marché de MOE a été notifié le 30 juin 2026. Une première visite de l'ensemble de l'équipe a eu lieu le 08 juillet. Des documents DOE ont été remis.

Plusieurs points seront travaillés cet été par la MOE : Refroidissement, emplacement sanitaires, équipement visio et spectacle, réserve d'eau).

Bâtiments : Dossier Renov isère complété pour subvention TE38. En attente.

Voiries : Travaux de signalétique horizontale prévus semaine n°30.

Réunion Sécurisation voirie avec riverains samedi 18/07 à Laurendière, puis le 08/08 chemin du Clos et le 29 août à Bagneux.

STEP : Attente retour de BIC vis-à-vis des exigences de remise en état avant récupération par commune.

Alimentation en eau potable : suite au problème d'alimentation de début juin, la recherche d'anomalies par les services de BIC a permis de déceler des dispositifs de ventouses défectueux. Les remplacements ont été réalisés et un compteur de mesure de pression a été installé dans une habitation située route des brosses pour un suivi continu.

Une dizaine de bornes incendie a été recontrôlée. Pas d'évolution notable par rapport au relevé de 2024.

Urbanisme/Environnement : La commission urbanisme s'est réunie le 13 juillet. 5 dossiers ont été examinés

Photovoltaïque : recherche de nouveau partenariat en cours.

Solidarité

Le repas des aînés est décalé au 28 novembre.

Le registre des personnes vulnérables est soumis à de nouvelles modalités (Bénéficiaires APA).

Commission « jeunes » à réunir avant fin septembre.

Animation/information :

Site internet : Les données d'entrée sont à boucler pour la rentrée.

Tour de table :

RAS

La séance est levée à 20H00

Le prochain conseil municipal est fixé au 10 Septembre à 20H00

Signature du Président et du secrétaire

Nom Prénom du Président	Signature	Nom Prénom du Secrétaire	Signature
Maurice DEBRAND		Pierre GOYET	

Commune de CULIN (38300)
Séance du 15 JUILLET 2026

Délibérations votées

N° ordre	Objet	Décision
2026-07-01	Affaires générales : Formation des élus	Adoptée à la majorité
2026-07-02	Personnel : Adhésion contrat mutuelle santé CDG38 au 01/01/2027	Adoptée à l'unanimité
2026-07-03	Personnel : abrogation délibération fixant ratio avancement grade rédacteur principal	Adoptée à l'unanimité
2026-07-04	Personnel : LDG 2026-2032	Adoptée à l'unanimité

Liste des Membres présents

Maurice DEBRAND	Présent	Régine MARMONIER	Présente
Jean-Claude DEROSIN	Présent	Brigitte BRESSAN	Présente
Olivier MONDINO	Présent	Sandrine MILLIAT	Présente
Patrick SOUZY	Présent	Josiane LE ROY	Présente
Gisèle RAJON	Présente	Stéphanie MEEUS	Présente
Elisabthe THOMAS	Présente	Ludovic AUVÉ	Présent
Nicolas MULLET	Présent	Mickaël GORGETTE	pouvoir à Nicolas MULLET
Pierre GOYET	Présent		

Signature du Président et du secrétaire

Nom Prénom du Président	Signature	Nom Prénom du Secrétaire	Signature
Maurice DEBRAND		Pierre GOYET	

